Association
des Bibliothécaires
de France

Région Auvergne

AG du Groupe ABF Auvergne 2021

L'Assemblée générale du groupe Auvergne s'est tenue dans la nouvelle Médiathèque Jack-Ralite, qui est située dans les quartiers Nord de Clermont-Ferrand (Croix-de-Neyrat ; réseau Clermont Auvergne Métropole) et qui offre la particularité d'être associée à un espace musical, doté de studios d'enregistrement.



9H. Accueil des participants

9h30 Visite de l'équipement effectué par Nathalie Daguillon, responsable du bassin de lecture dans lequel se trouve la Médiathèque. Pour en savoir plus : ici



10h15 Election du nouveau CA.

26 votants (présents et procurations). Procès-verbal établi par F. Boyer, avec C. Torresan comme scrutateur.

Voici votre nouveau Conseil d'administration pour 2022-2024 (26 voix pour) :

Julia Morineau-Eboli, directrice de la médiathèque départementale 43, présidente ;

K. Le Cornec, responsable de la médiathèque de l'Orangerie (Vichy communauté), trésorière ; F. Muller, directrice du réseau des médiathèques de Moulins communauté, trésorière adjointe ;

F. Boyer, directeur de la BU de l’UCA, au poste de secrétaire.

10h30 Présentation du bilan moral et financier

Adoption par 26 voix pour (pas d'abstention ni de vote nul)

10h45 Débat entre les personnes présentes sur la situation pandémique actuelle. F. Boyer a annoncé qu'une étudiante en DCB de l'enssib effectuait son mémoire d'étude sur les médiathèques en Auvergne Rhône Alpes et la Covid. N. Douez a recontextualisé les échanges entre collectivités, associations et ministère de la Culture et de la Communication. Il ressort de ces échanges que les bibliothécaires estiment que la situation actuelle ne doit pas rester en l'état, même si toutes et tous s'accordent pour dire que la priorité sanitaire est impérative.

11h30 Discussion autour de la loi sur les bibliothèques, établie à partir du projet de loi Robert.

Tous apprécient le texte, qui va permettre de valoriser le travail et les services des collègues et qui assure aux médiathèques départementales une pérennité. La question de la politique documentaire, également, s'en trouve réévaluée.

Fin des débats à 12h10

